Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_292-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.292

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FOUGÈRES AGGLOMERATION

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.292 - Pass Commerce Artisanat - Attribution de subventions

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_292-DE

Fougères Agglomération **2026.292**

2026.292 - Pass Commerce Artisanat - Attribution de subventions

Vu la délibération n°2023.089 du Conseil d'Agglomération en date du 5 juin 2023 approuvant les termes de la convention avec le Conseil Régional de Bretagne portant sur le dispositif PASS COMMERCE ET ARTISANAT ;

Vu la délibération n°2023.091 du Conseil d'Agglomération en date du 5 juin 2023 approuvant les termes de la convention de partenariat avec la Ville de Fougères ;

Il est proposé d'attribuer une aide au titre du dispositif Pass Commerce Artisanat aux entreprises suivantes :

Entreprise	Adresse	Activité	Projet	Montant des travaux	Montant de l'aide	Part Fougères Agglo	Part Région	Part Ville de Fougères
ATELIER COCAGNE	Rue de Sevigné 35300 FOUGERES	Coffee shop - Fleuriste	Investissements immobiliers et matériels	21 797,64 €	6 539,29 €	40% 2615,71 €	30% 1961,79 €	30% 1961,79 €
KRAFT (SARL JUSTINE LAMBERT)	12 rue de Sevigné 35300 FOUGERES	Magasin de décoration	Investissements immobiliers et matériels	32 131,87 €	7 500,00 €	40% 3000 €	30% 2250 €	30% 2250 €
BOULANGERIE BARBELETTE	12 Rue de la Libération 35420 LOUVIGNE-DU-DESERT	Boulangerie-Pâtisserie	Investissements matériels	7 000,00 €	2 100,00 €	50% 1050 €	50% 1050 €	-

Montant des investissements	60 929,51 €
Montant total des aides accordées	16 139,29 €
Montant total financé par Fougères Agglomération	6 665,72 €
Montant total financé par la Région	5 261,79 €
Montant total financé par la Ville de Fougères	4 211,79 €

Une convention d'attribution de l'aide sera établie avec les entreprises bénéficiaires.

Vu l'avis de la Commission « Attractivité économique, emploi et formations supérieures » du 14/09/2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention aux établissements désignés ci-dessus, conformément aux conditions du dispositif Pass Commerce et Artisanat ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET